



CGT MICHELIN

OCTOBRE 2026

MUTUELLE : NOTRE VOTE POUR PRÉSERVER NOTRE PROTECTION SOCIALE !

Lors de l'Assemblée générale de la MNPEM du 13 octobre 2026, **la CGT a voté pour l'augmentation de 6 % des cotisations des contrats individuels en 2027, hors indexation liée à l'âge.** Nous assumons ce vote et nous souhaitons en expliquer les raisons aux adhérents.

Personne à la CGT ne se réjouit de voir les cotisations augmenter. Nous savons ce que cette hausse représente pour les budgets, particulièrement ceux des retraités. Mais notre responsabilité est aussi de regarder les comptes et les conséquences des décisions prises.

Selon les éléments financiers présentés aux délégués, **les comptes de la mutuelle sont déficitaires. Même avec cette augmentation de 6 %, les prévisions pour 2027 restent déficitaires.** Il faudra donc encore mobiliser les réserves pour couvrir une partie des dépenses.

Ces réserves permettent d'amortir les difficultés et de préserver les remboursements. Mais **elles ne constituent pas une ressource inépuisable.** Lorsque les dépenses dépassent les recettes année après année, elles diminuent. Puiser dedans peut permettre de passer un cap ; cela ne suffit pas à résoudre un déséquilibre durable.

Voter contre une augmentation ne fait pas disparaître le déficit. Sans réponse durable, le risque est de devoir imposer demain des hausses beaucoup plus importantes ou de dégrader les garanties. Ce sont alors les adhérents qui en subiraient les conséquences.

SUD met en avant son opposition à la hausse. Nous lui posons une question concrète : **quelle solution chiffrée propose-t-il pour couvrir durablement le déficit tout en maintenant les garanties ?** Les adhérents ont besoin de connaître les conséquences de chaque proposition.

Pour la CGT, préserver notre mutuelle, c'est défendre les remboursements, la solidarité entre les générations et son indépendance. **Notre vote ne constitue pas un chèque en blanc :** nous demandons un suivi transparent des comptes, des prévisions et de l'utilisation des réserves.

Nous revendiquons également **une meilleure participation financière de Michelin à la protection sociale des salariés et des retraités.** Les adhérents ne doivent pas être la seule variable d'ajustement.

**PRÉSERVER NOTRE MUTUELLE,
C'EST DÉFENDRE NOTRE PROTECTION SOCIALE !**